



## Communiqué

Pour diffusion immédiate

### Un nouveau fonds pour améliorer la qualité des milieux de vie : appel de projets

**Sainte-Marie, le 23 octobre 2015** – La MRC de La Nouvelle-Beauce annonce aujourd’hui la création d’un nouveau fonds, le Fonds de soutien aux projets structurants, lequel vise à améliorer la qualité des milieux de vie des citoyens de son territoire. Un montant de 187 445 \$ est disponible pour cet appel de projets. Les organismes admissibles, soit les organismes à but non lucratif, les coopératives non financières, les 11 municipalités et la MRC ont **jusqu’au 11 décembre 2015** pour soumettre leur projet. Ce nouveau fonds est issu d’une entente signée entre la MRC de La Nouvelle-Beauce et le gouvernement du Québec.

Les projets soumis doivent répondre à un ou des défis parmi les 10 qui ont été priorisés par le conseil de la MRC, soit :

Secteurs (7)	Défis (10)
Éducation	<ul style="list-style-type: none"><li>● Faire de l’éducation une priorité pour le développement de la Nouvelle-Beauce.</li></ul>
Économie	<ul style="list-style-type: none"><li>● Assurer la vitalité des secteurs, commercial et manufacturier, de la Nouvelle-Beauce en regard au maintien et à la croissance des entreprises existantes et au développement de nouvelles entreprises.</li><li>● Apporter une contribution à la réalisation du Plan de développement du territoire et des activités agricoles (PDTAA) et du Plan de développement bioalimentaire régional (PDBR), cap 2025.</li></ul>
Gouvernance	<ul style="list-style-type: none"><li>● Accroître la collaboration entre les municipalités et répondre aux besoins de la population dans différents dossiers d’équipements, d’infrastructures et de services, particulièrement en matière de loisirs et de culture.</li></ul>
Communautaire	<ul style="list-style-type: none"><li>● Développer des milieux de vie adaptés aux personnes âgées et celles à mobilité restreinte dans nos localités.</li><li>● Valoriser le bénévolat, s’occuper de la relève et améliorer le soutien financier à l’action bénévole.</li></ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Accueillir, intégrer et maintenir les immigrants dans la communauté.</li> </ul>
Territoire	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Embellir le territoire et valoriser les espaces verts, les parcs, les boisés ruraux et urbains, les rives de la rivière Chaudière et les paysages de la Nouvelle-Beauce.</li> </ul>
Transport	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Faciliter les déplacements – pédestre, cyclable, routier, collectifs, accompagnements, adaptés, ferroviaires, - de la population et des marchandises à l’intérieur et à l’extérieur du territoire de la Nouvelle-Beauce.</li> </ul>
Santé	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Maintenir des soins de santé accessibles à toutes les communautés sur le territoire de la Nouvelle-Beauce.</li> </ul>

### Les critères d’évaluation

En plus de devoir répondre à un ou des défis identifiés, les promoteurs doivent démontrer que leur projet reçoit l’appui du milieu et qu’il en suscite la mobilisation. Aussi, le financement du projet doit être déjà en partie confirmé, car le Fonds de soutien aux projets structurants est un levier et ne peut à lui seul financer un projet. Le document d’information, de même que le formulaire à compléter, se retrouvent sur le site de la MRC de La Nouvelle-Beauce. ([mrc.nouvellebeauce.com](http://mrc.nouvellebeauce.com) : Rubrique - Services et mandats / développement économique).

### Accompagnement et dépôt de projets

Les organismes intéressés à soumettre un projet peuvent obtenir de l’aide en contactant Valérie Larose, agente de développement rural au CLD de La Nouvelle-Beauce, au 418 386-1608 poste 207. De plus, une séance d’information se tiendra le vendredi 6 novembre 2015, à 9 h 30, dans les bureaux du CLD de La Nouvelle-Beauce, au 700, rue Notre-Dame Nord, bureau F, à Sainte-Marie. Les personnes intéressées doivent s’inscrire préalablement à [valerie.larose@cldnb.com](mailto:valerie.larose@cldnb.com) ou en téléphonant aux coordonnées indiquées plus haut.

Rappelons que la MRC de La Nouvelle-Beauce comprend les municipalités de Frampton, Saint-Bernard, Saint-Elzéar, Saint-Isidore, Saint-Lambert-de-Lauzon, Saints-Anges, Sainte-Hénédine, Sainte-Marguerite, Sainte-Marie, Scott et Vallée-Jonction.

— 30 —

Source :

Valérie Larose  
 Agente de développement rural  
 CLD de La Nouvelle-Beauce

Pour information :

Richard Lehoux  
 Préfet  
 MRC de La Nouvelle-Beauce  
 418-387-3444